

L'éco-guide



Eau

Je réduis ma facture



Le saviez-vous ?

- Un robinet qui goutte représente 35 m³ par an (100 €).
- Une chasse d'eau qui fuit représente 200 m³ par an (600 €).
- Un filet d'eau qui coule représente 140 m³ par an (400 €).
- Une douche consomme 4 à 6 fois moins qu'un bain.

Conseils

- Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau afin de détecter les éventuelles fuites
- Réagissez immédiatement en signalant toute fuite à votre bailleur
- Arrêtez l'eau en cas de brosseage de dents ou de rasage



Électricité

Je maîtrise ma consommation

Le saviez-vous ?

- Le mode «veille» d'un appareil peut représenter jusqu'à 10 % de la facture d'électricité.
- L'éclairage représente 15 % de la facture d'électricité.

Une ampoule basse consommation (A ou B) consomme 4 fois moins qu'une ampoule classique et 30 fois moins qu'une ampoule halogène et dure 10 fois plus longtemps.



Conseils

- Privilégiez les multiprises avec interrupteur pour éteindre les appareils en un seul geste
- Choisissez les programmes éco pour l'utilisation du lave-linge et du lave-vaisselle
- N'oubliez pas d'éteindre la lumière quand vous quittez une pièce



Chauffage

Je me chauffe sans gaspiller

Le saviez-vous ?

1°C en moins, c'est 7 % de consommation en moins sur ma facture.

Quand vous êtes présent à votre domicile, la température préconisée est de 19° C le jour et 17° C la nuit.

Le système de ventilation (grilles et bouches d'aération) est indispensable pour empêcher le développement des acariens et des moisissures.



Conseils

- Aérez en ouvrant vos fenêtres 5 mn par jour
- N'obstruez jamais les bouches et grilles d'aération
- N'interrompez jamais la ventilation mécanique contrôlée (VMC)



Déchets

J'agis éco responsable

Le saviez-vous ?

Sur 160 kg de déchets recyclables produits par personne et par an, nous n'en trions que la moitié.

Lors du remplacement de votre électroménager, le magasin a l'obligation de reprendre votre ancien équipement (y compris en cas d'achat par internet).

Votre bailleur peut vous renseigner sur la déchetterie dont vous dépendez.

- Utilisez deux poubelles au lieu d'une pour vous faciliter le tri.
- Remettez vos médicaments périmés à votre pharmacien.

Conseils

- Privilégiez les dépôts en déchetterie
- Privilégiez les formats familiaux et les éco-recharges



Ensemble, nous représentons 100 000 citoyens mobilisés pour protéger notre environnement

